



Bon de commande différent de la facture

Par **Sebenvtt**, le **17/04/2011** à **12:07**

Bonjour

Je fais construire une piscine en 2010. J'ai signé pour cette construction un bon de commande avec un montant total des prestations de 7000 Euros. J'ai réglé cette somme sans problème mais l'artisan me réclame encore 1300 euros et me menace de mise en demeure. Il ne veut rien savoir et je lui ai dit que je n'étais pas d'accord, mais rien a y faire il me réclame cette facture. je ne sais pas quoi faire. Pouvez -vous m'aider ?

Cordialement

Par **question de droit**, le **17/04/2011** à **12:53**

La facture correspond normalement au bon de commande.

A quoi correspond cette facture de 1300 euros? une prestation complémentaire? un reliquat de tva?

Regardez le libellé de la facture et celui du bon de commande.

Par **Sebenvtt**, le **17/04/2011** à **20:09**

Bonjour

C'est une facture pour des prestations réalisés mais qui figure sur le bon de commande. Peut être que le bon de commande a été sous estimé mais ce n'est pas mon problème, je pense ?

Merci